

**Discours prononcé par Philippe Antoine Dorfeuille,
président de la Commission de justice populaire de Ville-Affranchie (Lyon),
sur la place des Terreaux le 28 octobre 1793**

« Il est mort pour la patrie et nous sommes assemblés pour célébrer sa gloire et pour jurer de l'imiter ; et dans cette ville régénérée et dans ces murs purifiés, nous avons voulu donner à cette cérémonie d'un peuple nouveau le dôme céleste pour voûte, les astres pour flambeaux et la Liberté pour Pontife.

Être suprême, ce culte est digne de toi. Point d'intermédiaires entre l'homme et la divinité. Le cœur du juste est ton Temple. L'encens qui te convient, c'est le parfum de la vertu. Créateur de la Nature et de la Liberté, jette un moment tes regards au milieu de nous. Des républicains t'implorent et s'ils négligent aujourd'hui de baisser leurs fronts et de plier le genou devant toi, c'est pour donner à leur hommage un caractère plus auguste, c'est pour agrandir à tes yeux l'humanité.

Il est mort assassiné, celui que nous pleurons, il est mort assassiné judiciairement.

Ville impure, Sodome nouvelle, ce n'étoit donc pas assez pour toi d'avoir enfanté, colporté pendant deux siècles tous les genres de corruption, d'avoir empoisonné de ton luxe et de tes vices la France, l'Europe et le Monde entier. Il te falloit encore, pour couronner ton opprobre, donner à la République naissante l'exemple d'un crime nouveau, travestir des bourreaux en juges, violer la justice sur les marches de son temple, égorger la vertu au nom de la patrie.

Les monstres ! Ils l'ont commis ce forfait et je crois qu'ils respirent encore. Ô douleur ! Le front de ma Patrie s'est couvert d'un voile et la République entière a crié vengeance. Châlier, nous te la devons, Châlier tu l'obtiendras. Châlier, je te la promets ici, au nom du peuple français. Martyr de la Liberté, tu fus immolé par des scélérats. Martyr de la Liberté, le sang des scélérats est l'eau lustrale qui convient à tes mânes.

Aristocrates, fanatiques, serpents des cours, bourreaux qui l'avaient accusé, condamné, massacré, que lui reprochez-vous ?

De l'exagération, un patriotisme outré, une popularité dangereuse.

Misérables ! Ainsi, vous vous arrosez impudemment la prérogative de poser la borne où doivent s'arrêter l'amour de la patrie et la reconnaissance du peuple ! Ainsi, vous annoncez que c'est entre vos mains que l'Éternel a déposé l'équerre et le compas des vertus humaines.

Négociants avides et corrompus, femmes gangrenées de débauches, d'adultères et de prostitutions, tyrans du Peuple, il vous sied bien de juger l'ami du Peuple ! Est-ce à Messaline à prononcer sur Brutus ? Est-ce à Sardanapale à condamner Socrate ?

Scélérats, nous vous pardonnerions peut-être de détourner les yeux au nom de la Liberté. La Liberté veut des grands cœurs, des cœurs purs, elle n'est pas faite pour vous. Nous vous permettrions peut-être de méconnaître les vertus, elles vous sont étrangères, mais si vous ne pouvez les comprendre, au moins ne les assassinez pas.

Ou si la fièvre du crime vous brûle encore, si vous avez l'audace d'essayer par des forfaits nouveaux à légitimer vos forfaits passés, si vous prétendez enfin justifier l'échafaud où monta notre ami, dites, dites avec le courage des scélérats : nous avons tué Châlier, nous le tuerions encore. Nous n'avons pas assez de vertu pour une République. Il nous faut à nous un code particulier où les deux premiers articles soient la proscription du Peuple et la guerre à l'Éternel.

Brigands ! À ces traits, nous vous reconnoissons et nous ne vous craignons pas.

Et toi, Peuple toujours bon, toujours sensible quand tu n'es pas trompé, apprends donc à distinguer tes amis d'avec tes assassins, Châlier d'avec ses bourreaux. Les monstres ! Ils chantèrent à son supplice. Peuple désabusé, pleure aujourd'hui, pleure à son triomphe. Les larmes du pauvre font l'apothéose de l'homme juste.

Enfants de la Liberté, c'est dans cette même place que Châlier quitta la vie. C'est ici que mourut de la mort des criminels, le plus innocent des hommes. Ô vous, qui formez ce groupe à ma droite, citoyens, vous foulez à vos pieds les pavés où coula son sang.

Écoutez, écoutez. Les derniers moments de Chalier sont intéressants. Connoissez les dernières volontés de Chalier. Chalier, par ma voix va vous parler encore une fois. Citoyens, écoutez.

De la prison, ce 16 juillet, à 4 heures du soir.

Mes chers frères et sœurs, je n'ai que ce papier pour vous faire mes adieux, quelques minutes avant ma mort pour la liberté. Adieu frère Antoine, adieu frère Valentin, adieu frère Jean, adieu frère François, adieu neveux, nièces, belles-sœurs, beaux-frères, parents et amis, adieu à tous, Chalier votre frère et votre parent et votre ami va mourir parce qu'il a juré d'être libre et que la Liberté a été ravie au Peuple de Lyon le 30 mai 1793. Chalier votre ami va mourir innocent. Vivez en paix, vivez heureux si la Liberté reste auprès de lui, mais si elle nous est ravie, je vous plains bien. Souvenez-vous de moi. J'ai aimé l'humanité entière et la Liberté. Et mes nombreux ennemis et mes bourreaux qui sont mes juges m'ont conduit à la mort. Adieu, ma justification est dans le sein de l'Éternel, dans tous mes amis, dans ceux de la Liberté. J'embrasse tous ceux qui se rappelleront de moi. Je vous aime, je les aime comme j'aime l'humanité entière. Adieu, salut, je vais reposer dans le sein de l'Éternel.

Chalier.

Arrivé près de son lit de mort qu'il appeloit son lit de triomphe, il voulut parler, mais le roulement des tambours et les vociférations des scélérats étouffèrent sa voix. Il se tourna vers un des assistants et lui adressa ces mots, ces propres mots : *Dis au Peuple que je meurs pour la Liberté, que je serois trop heureux si ma mort et mon sang pouvoient la consolider. Je n'ai qu'une seule grâce à demander au Peuple de Lyon, c'est que je sois la seule victime et qu'il pardonne à toutes les autres.*

Monté sur l'échafaud, il dit : *Je donne mon âme à l'Éternel, mon cœur aux Patriotes et mon corps aux scélérats.*

Enfin, sous le fer fatal et déjà frappé d'un premier coup, insensible à la douleur et ne pensant qu'à la Patrie, il agitoit sa tête mourante et crioit au bourreau : *Attache-moi donc une cocarde, je meurs pour la Liberté.*

Citoyens, n'ajoutons rien à ces faits, méditons-les en silence, pleurons, pleurons tous et que nos larmes soient aujourd'hui notre seule éloquence.

Honneur à Chalier, vive la République ! »

Source : *Éloge funèbre de Chalier, assassiné judiciairement le 16 juillet par les aristocrates de Lyon, aujourd'hui Ville-Affranchie, prononcé par Dorfeuille, président de la Commission de justice populaire, sur la place de la Liberté, ci-devant place des Terreaux, Ville-Affranchie [Lyon], an II [1793], 8 p. (Bibl. mun. Lyon, fonds Coste, 114667)*